

**Motion du 15 octobre 2008 de MM. Jean Sanchez, Alexandre Chevalier, Alexis Barbey, Mmes Nathalie Fontanet, Fabienne Aubry Conne, Florence Kraft-Babel et Laetitia Guinand: «Pont du Mont-Blanc pour tous».**

(ainsi amendée et acceptée par le Conseil municipal  
lors de la séance du 10 mars 2009)

*MOTION*

Considérant:

- la dangerosité du pont du Mont-Blanc pour les cyclistes;
- le détour imposé aux cyclistes devant changer de rive;
- la densité de circulation automobile sur ce pont;
- l'augmentation du trafic de cyclistes;
- l'urgence de prendre des mesures pour protéger la vie des cyclistes empruntant ce pont au quotidien,

le Conseil municipal invite le Conseil administratif à saisir le Canton pour prendre toute mesure permettant aux cyclistes de traverser le pont du Mont-Blanc, en toute sécurité pour les cyclistes et les piétons.